



**HAL**  
open science

# Le français oral en variation : les enseignements de l'Enquête Sociolinguistique à Orléans

Gabriel Bergounioux

► **To cite this version:**

Gabriel Bergounioux. Le français oral en variation : les enseignements de l'Enquête Sociolinguistique à Orléans. Journée d'étude de la Société Japonaise de Linguistique Française, SJLF, Jun 2018, Tokyo, Japon. halshs-01848561

**HAL Id: halshs-01848561**

**<https://shs.hal.science/halshs-01848561>**

Submitted on 6 Aug 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Journée d'étude « Variation(s) »  
Société Japonais de Linguistique Française  
Tokyo 2 juin 2018

Le français oral en variation : les enseignements de l'Enquête Sociolinguistique à Orléans

Gabriel Bergounioux  
LLL / Université d'Orléans

## Introduction

La description du français s'est effectuée à partir de l'écrit pour des raisons :

- sociologiques : les linguistes, et plus encore les grammairiens, sont des lettrés,
- politiques : l'unification nationale se fonde sur la francisation obtenue par la diffusion scolaire,
- techniques : l'accès aux enregistrements et aux appareils d'enregistrement est récent,
- scientifiques : l'étude des variations du français relève de disciplines disjointes (phonétique, dialectologie, sociolinguistique, étude des argots...) qui partagent un statut inférieur,
- imaginaires : de quelle représentation de la langue nous satisfaisons-nous ?

Comment parvenir à une connaissance du français parlé dans une perspective non différentialiste, non normative ? Le programme ESLO est l'une des réponses apportées.

## 1. Le corpus ESLO

### 1.1 Une ressource orale ?

Dans la perspective ouverte par Labov, diffusée en France à partir du travail sociologique de Pierre Bourdieu, l'idée s'impose que la connaissance de la langue doit mettre au centre de l'investigation le concept de variation en rupture avec les propositions alternatives :

- de la grammaire normative (et du purisme),
- d'une interprétation du structuralisme comme un système rigide, restrictif, où la fonctionnalité de l'opposition « neutralise » les variantes,
- d'une approche strictement phonétique qui liquide la dimension symbolique au profit du signal
- d'une conception subjectiviste dont le « jugement de grammaticalité » du générativisme représente l'un des nombreux avatars.

C'est dans cette direction qu'il faut comprendre la thèse de Pierre Encrevé sur la liaison avec et sans enchaînement.

Dans ce travail, la partie corpus avait été restreinte à l'utilisation d'enregistrements publics d'hommes politiques, ce qui résolvait la question de l'identification des locuteurs et l'accès à leurs propos. D'autres études ont été faites dans cette mouvance sur la phonologie du français contemporain ou, de façon disjointe, sur le français ordinaire (F. Gadet) dans ses usages périmétropolitains au Québec (G. Sankoff, D. Vincent), en Belgique (A.-C. Simon) etc. Il s'agissait dans une première étape de collecter les données et de les constituer en corpus.

La constitution des données peut prendre en compte tout élément qui concourt à une variation dans l'usage : le milieu socio-professionnel, l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, l'origine géographique (et les déplacements), le contact de langues (bilinguisme familial, transmission des langues), en ajoutant une dimension de temps. Limité par la disponibilité des moyens d'enregistrement (phonographe de 1857 de Scott Martinville et enregistreur d'Edison à partir de 1877, données conservées depuis 1889 – enregistrements Eiffel) et de reproduction, l'accès à des ressources sonores est drastiquement limité dans le temps. Environ 130 ans pour les plus

anciens témoignages, rien pour l'enquête du GARS et près d'une cinquantaine d'années pour les travaux conduits au Canada et à Orléans : ESLO1.

## ***1.2 Les données d'ESLO1 et ESLO2.***

Le programme ESLO a été constitué à l'initiative d'enseignants anglais à la recherche de documents sonores pour l'enseignement du FLE recourant à l'introduction du magnétophone dans la salle de classe. Engagée en 1968 et close en 1971 pour la phase d'acquisition, ESLO1 se proposait de faire entendre le français dans sa diversité et le centre du programme avait été confié à l'INSEE pour un tirage au sort dans la population de la ville qui aurait découpé en tranches égales les cadres INSEE. L'une des premières conséquences de l'investigation sera, par un rapprochement avec l'équipe du CSE de P. Bourdieu, de réviser le classement en donnant une pondération équivalente au capital culturel et au capital économique et en intégrant la mobilité sociale.

Si la majorité des locuteurs sont issus de la ville et de ses environs, les personnes sélectionnées venues d'autres régions (la Lorraine, le Gers voire l'Algérie) ne sont pas écartées mais au contraire signalées comme une richesse supplémentaire dans les données. La principale difficulté tiendra au refus de réponse de la très grande majorité des locuteurs les plus défavorisés.

A côté des 157 interviews (d'une durée comprise entre 20 et 130 mn), d'autres situations ont été prises en compte :

- 43 « reprises de contact » en micro caché
- 36 enregistrements en situation sociale (repas...) ou professionnelle sans enquêteur
- 51 communications téléphoniques
- 46 interviews de personnalités publiques
- 29 conférences ou débats
- 84 enregistrements de plein air
- 41 interviews au CMPP

Tout n'est pas exploitable pour des raisons techniques (même si, fait rare, l'ensemble des enregistrements a été conservé, ainsi qu'une part essentielle des métadonnées papier) et tout n'est pas exploitable pour des raisons de confidentialité mais c'est un volume d'environ 320 heures qui devait être traité et dont presque tout est à libre disposition sur Internet.

Depuis 2008, autour du LLL, une enquête homologue a été constituée en reprenant le principe d'enregistrements individuels sur questionnaire libre centrés sur le portrait sonore d'une ville. Un échantillon opportuniste a été constitué à partir du croisement de critères sociaux. La même difficulté de recrutement de locuteurs de milieu populaire se rencontre pour les entretiens en face à face. Ce sont 460 heures qui ont été archivées, comprenant, entre autres :

- des demandes d'itinéraire (en ville),
- des enquêtes à la sortie du cinéma (raconter le film / donner son opinion),
- des achats de pain dans toutes les boulangeries orléanaises,
- des enregistrements sous 24 heures,
- la lecture de livres à des tout petits-enfants...

Certaines de ces données correspondent à des exercices de master, d'autres à des thèses (repas de famille pour la recherche du style indirect, débat radiophonique pour la concession, etc.) même si nombre d'utilisations exploitent directement la ressource telle qu'elle est offerte sans réserve à toutes les utilisations, pas seulement linguistiques (TAL, acoustique, sociologie...). L'idée de réexploitation est centrale.

### 1.3 La chaîne de traitement

Au moment de produire des corpus oraux, les phénomènes de variation sont apparus de façon contradictoire. D'un côté, le traitement par des logiciels informatiques y percevait autant d'obstacles à la reconnaissance de la parole, à la traduction automatique ou simplement à la lemmatisation. Alors que les réalisations d'un syntagme aussi courant (d'ailleurs partiellement grammaticalisé) que « je ne sais pas » s'actualisent par des réalisations très différentes (*je sais pas, chsaipa, chépa, chobo...*), l'assignation à une même forme sous-jacente a contraint la transcription à une notation orthographique, la seule à même de permettre des requêtes fiables dans l'indifférence à la phonétique. De l'autre côté, les corpus étaient souvent réalisés afin de capter les variations, dans une approche dialectologique ou sociolinguistique, de recueillir des attestations que les corpus écrits ne pouvaient fournir.

La contradiction n'est qu'apparente. La confrontation à la variation ne se produit pas dans la même séquence de la chaîne de traitement des corpus. Le linguiste qui en fait son objet d'étude doit au préalable repérer quels sont les points de variation qui l'intéressent : phonologique et régional dans le cas de PFC, discursif et interactionnel dans celui de CLAPI, plutôt syntaxique dans les enquêtes du GARS, lexical pour M. Avanzi etc. La variation qui se retrouve au terme de l'enquête est celle qui était recherchée au départ. Au contraire, pour l'informaticien, qui est plus souvent un ingénieur qu'un chercheur, la variation résiste à une homogénéisation des données qui précède leur traitement.

Si l'on récapitule les étapes de constitution des corpus oraux, on définira des formats de variation très différentes :

- par l'orientation théorique : cf. le clivage entre linguistique structurale et interactionnelle
- par le type d'enquête : entretien, observation participante, collecte de terrain,
- par le recueil des métadonnées (cf. le descriptif Europeana Sounds),
- par les qualités techniques d'enregistrement (en studio, mono ou stéréo, multimodal),
- par le codage et le catalogage des données,
- par la transcription,
- par l'archivage, la diffusion et l'outillage...

Partant de l'expérience acquise avec ESLO, on retiendra deux aspects de variation qui ont été innovants. Le premier concerne le point de vue retenu sur la variation recherchée. Même si, pour des raisons de comparabilité diachronique entre ESLO1 et ESLO2, on a suivi les grilles retenues à la fin des années 60 pour constituer le panel en reprenant les classements par âge, par sexe et par catégorie socio-professionnelle et en ajoutant différents contextes de production (médias, commerces, demandes d'itinéraire...), l'idée centrale n'est pas de consigner un maximum de variations à les affectant à des publics déterminés mais de dresser le « portrait sonore d'une ville », c'est-à-dire d'évaluer ce qu'un auditeur, dans une ville comme Orléans aujourd'hui, entend comme réalisations de sa langue et des autres puisque c'est un des volets de l'enquête que la confection d'une enquête parallèle « Langues en Contact à Orléans ». En nous plaçant du côté de l'auditeur, nous inscrivons non seulement la variation dans les usages de la langue mais dans la perception qu'en ont ceux qui y sont exposés, la façon dont ils résolvent la pluralité des formes, dont ils les assignent à une même unité phonologique, à une posture dans l'échange ou à une reconnaissance sociale.

Une seconde variation concerne la transcription. On connaît la difficulté de l'exercice et le caractère insuffisant d'une seule transcription pour établir des résultats. La relecture est apparue de toute nécessité et le plus souvent, c'est un état stabilisé, considéré comme suffisant, qui est

proposé dans les corpus disponibles. ESLO ne procède pas autrement en la matière sauf que... Si n se rend sur le site et qu'on demande à consulter un enregistrement on constate deux particularités, l'une, qui n'est pas si originale, c'est l'alignement sur le signal, la possibilité de vérifier ce qui a été écrit par rapport à ce qu'on entend. L'autre, qui l'est plus, est la présence simultanée de trois transcriptions dites A, B et C.

## 2. Comment appréhender le changement

La variation est à concevoir comme le jeu entre la structure de la langue, non comme un élément fixe, rigide, figé, comme souvent elle est caricaturée, mais comme un ensemble de possibilités dont certaines accèdent à une forme de reconnaissance collective, d'autres restant plus ou moins effectives, plus ou moins virtuelles. Un reproche a été adressé au comparatisme : sa difficulté à concevoir que les changements dont il faisait l'inventaire correspondait à une logique d'oppositions. Il parvenait à une synthèse des évolutions (la loi de Grimm en allemand, l'amuïssement des post-toniques en français) mais non à une analyse des interrelations entre les données phonologiques et leur correspondants morphologiques (e.g. l'apparition du pronom sujet).

### 2.1 La conjugaison

La tendance analytique du français a été souligné à travers une simplification de la morphologie. Pour les noms, la perte du duel de l'indo-européen, du neutre du latin, du marquage du pluriel sur les noms et les adjectifs en dehors d'une petite liste d'exceptions en recul. En ce domaine, l'anglais a pris de l'avance. Pour les verbes, qui sont une des pires difficultés du fait de la multiplicité des paradigmes, on a déjà souligné :

- la réduction de la néologie au premier groupe,
- la production de doublets (résoudre/solutionner, clôturer/cloturer, faire/fabriquer...),
- la réduction des terminaisons, y compris 1PL avec « on »,
- l'usage des auxiliaires pour les notions aspectuelles.

Un cas patent : la substitution du futur auxilié (aller + Verbe) au futur dit simple. De 1969 à 2012, en moins d'un demi-siècle, les proportions se sont inversées (2/3 – 1/3) et l'usage est en train de s'imposer à l'écrit si l'on en juge par les copies d'étudiants. Le futur est pris dans un double mouvement de réduction :

- identification du temps par le contexte et/ou une forme adverbiale,
- transformation par l'auxiliation (avec perte de la notion aspectuelle, d'où des formes du type : « on va pas commencer à + verbe d'action » qui n'est plus perçu comme une forme aspectuelle de « commencer » (cf. « on va pas finir de + verbe d'action », rare) ni comme un pléonasme. Une conséquence latérale, est la disparition en cours du futur antérieur dont l'emploi se réduit comme peau de chagrin.

Si l'on tient compte de la disparition, à l'oral, du passé simple, on se dirige vers une simple opposition présent/passé en forme pleine marquée par un /e/ en finale et une différenciation par des formes périphrastiques soit adverbiales, soit verbales, en même temps que le /e/ fonctionnerait également comme la marque du passé (imparfait et participe), de la forme nominale (infinitif) et de la 2Pl restée seule distincte. Le vocalisme, si complexe et largement exploité par le passé simple et l'imparfait du subjonctif, n'est plus exploité dans les finales que dans la formation des infinitifs et des participes, c'est-à-dire en marge des emplois verbaux, pour les dérivés nominaux et adjectivaux.

Il en va de même du subjonctif qui n'est pas toujours évident à repérer du fait qu'il emprunte ses formes au présent et à l'imparfait de l'indicatif. Il ne s'emploie plus jamais au passé et ses emplois identifiables se réduisent à un tout petit nombre de verbes (être, avoir, pouvoir, vouloir, devoir, savoir, aller, venir, partir...) et son déclenchement à un nombre restreint de verbes introducteurs (ne pas croire, ne pas penser, exiger...).

Plus important que les emplois par les locuteurs (qu'on peut toujours stigmatiser, trouver approximatifs voire fautifs), il y a la tolérance par les auditeurs qui ne perçoivent plus ce que pourraient avoir d'insatisfaisantes les formes qu'ils entendent.

## ***2.2 Expression de la concession***

La concession offre un aperçu particulièrement significatif en ce qu'elle se situe au point de rencontre entre trois paramètres :

- une construction syntaxique (et marquage morphologique),
- une valeur logico-argumentative,
- une prise en compte de l'interaction.

C'est un cas d'école. D'abord, les enquêtes dans ESLO sont centrées sur des entretiens à partir d'un questionnaire ouvert qui doivent permettre au locuteur de présenter sa vie quotidienne dans la cité. D'autres enregistrements concernent les enquêteurs eux-mêmes ou captent des conférences, des interactions parents-enfants, des situations scolaires, des demandes de renseignement, des achats... Dans toutes ces situations, la concession est à peu près absente et lorsqu'on a cherché des occurrences qui soient les moins artificielles qu'il se puisse, il a fallu passer par des cas d'argumentation collective. On n'a pas trouvé mieux que des débats radiophoniques sur des sujets d'actualité qui, par le jeu des échanges d'arguments et la prise en compte des propos de l'interlocuteur, appellent ce type de conduite. La concession peut faire partie des lacunes d'enquête parce qu'il n'est pas de situation relativement simples à enregistrer où elle se rencontre.

Ensuite, les grammaires exemplifient la concession en recourant à des phrases qui utilisent les conjonctions *quoique* et *bien que*. Or ces formes apparaissent comme intrinsèquement liées à une expression écrite et elles sont très rares à l'oral. En recourant aux circonstances de l'énonciation et au savoir partagé entre les interlocuteurs, à la prosodie, d'autres formes sont utilisées.

en ce sens-là on peut dire que tout est politique ou rien n'est politique mais en tout cas derrière y a quand même une réalité qui est en marche c'est effectivement qu'on va coordonner et fusionner des services de promotion d'économie ce qui est plutôt sain

effectivement on peut trouver une solution comme ça sauf que derrière y a aussi il faut faire attention au signal qu'on peut envoyer

alors j'aimerais bien voir le rugby au plus haut niveau mais bon vous savez les difficultés qu'a eues le RCO donc qui est en train de tâcher de se récupérer sur une base un peu plus solide c'est ce qui est en train de se faire donc

Derrière l'apparente uniformité des gabarits imagés par l'enseignement grammatical, on découvre une extrême variété des formes et surtout, ce qui n'apparaît pas dans les exemples

supra, le fait qu'une grande partie des formes de concession a une portée métalinguistique. Le locuteur accorde à son interlocuteur le choix des mots mais à condition de pouvoir en proposer une redéfinition.

Avant de passer à ces concessions définitionnelles, examinons les trois exemples supra qui peuvent déjà ménager une part à ces questions de vocabulaire « en ce sens-là » et l'opposition de ce qui se dit et de ce qui se fait dans le premier exemple, « effectivement » et l'opposition de la solution et du signal dans le deuxième. Comment est indiquée la concession :

#### Exemple 1

- accord sur la portée « politique » de l'événement (en le vidant de son sens),
- minoration de l'opinion adverse par renvoi à un simplement jugement doxique « on peut dire » et une opinion « en ce sens-là »
- opposition avec une vérité à valeur générale « en tout cas », tangible « réalité qui est en marche », effective « effectivement » mais moins visible « derrière »,
- soulignement du contraste « mais...quand même »

#### Exemple 2

- même opposition entre ce qui se voit et ce qui se voit moins : « derrière », la solution opposée au signal,
- accord sur le fait qu'il s'agit bien d'une solution mais que sa portée est limitée « on peut trouver », « comme ça »,
- opposition par « sauf que ».

#### Exemple 3

- pas de discussion sur les termes dans ce cas,
- la concession est exprimée par le conditionnel,
- l'opposition est indiquée par « mais » – suivi d'un ponctuant d'accord « bon »,
- le jugement, qui est potentiellement dissonant, est euphémisé « bien voir », « tâcher de », « un peu plus ».

Ces trois exemples sont paraphrasables par des propositions avec « bien que » qui fait ressortir un élément peu visible dans la théorie : la réversibilité. Pour chaque phrase, on pourrait introduire la subordination sur l'un ou l'autre des deux éléments composant l'énoncé sans que la portée globale de l'énoncé ne soit substantiellement modifiée.

Comme on l'a dit, la variation concerne souvent la redéfinition des termes. Voici un exemple :

c'est vrai que le la victime peut considérer que sauf que quand même il bosse il bosse dans les conditions qui peuvent être difficiles et puis le fond du problème c'est que oui il faut payer sa dette mais au-delà on peut pas la payer indéfiniment et le système carcéral français ou au moins pour le peu que je puisse en savoir il est itératif c'est-à-dire que quand on y rentre on en sort plus

Le point en discussion concerne l'obligation faite aux condamnés de payer leur dette. Le locuteur en accepte le principe mais il s'interroge sur la définition dans laquelle il refuse que soit comprise l'itérativité.

Dans la mesure où il s'agit d'un jeu sur les termes, ces concessions tendent à s'inscrire dans une forme convenue, entre les artifices de la présentation lexicographique et les

fonctionnements spécifiques de l'oral :

- usage du présentatif pour circonscrire le point : « c'est vrai que » « c'est que », « c'est-à-dire que »
- passage à l'hyponymie : « problème »
- opposition par « oui » vs « sauf que quand même », « mais »,
- rôle important de la négation (ou de la restriction) : « on peut pas », « on en sort plus »
- modalisation et euphémisme, telle que « pour le peu que je puisse en savoir ».

Voici un autre exemple :

je sais que depuis il y a eu une concertation entre juillet et octobre donc il y a eu un certain nombre de forums de discussions se qui sont établis mais on a le sentiment que dès le départ les choses ont été en quelque sorte décidées voire même pliées

Cette fois c'est la signification de « concertation » qui est en jeu avec :

- l'acceptation du terme par le présentatif : « il y a eu une concertation »,
- passage à une forme de redéfinition « forums de discussions »
- opposition par « mais »,
- restriction par « pliées »,
- euphémisation « on a le sentiment », en quelque sorte

Ce que nous montrent ces exemples c'est que la concession est moins l'affaire d'une classe fermée de conjonctions que d'un déroulement du type :

X appartient à l'ensemble Y	discussion > forum
Il n'a pas la propriété Z ce qui l'invalide pour le locuteur	mais, dès le départ décidées, pliées sentiment, en quelque sorte

Les présentatifs ou la négation ne sont pas des éléments adjacents mais la forme même d'expression de la concession à l'oral. C'est la différence de deux registres, oral et écrit, qui est en cause.

## Conclusion

Ce qui ressort de ce parcours dans la variation à l'oral, c'est, à côté du relevé de faits phonétiques, y compris prosodiques, de renouvellement lexical (les plus souvent étudiés car les plus faciles à repérer à partir des transcriptions) et syntaxiques, une autre tendance s'avère active dans la transformation du français, au point de rencontre entre la langue et la culture, c'est une forme d'individualisation du jugement par les « je me dis que », « je pense que », « je crois que » et des locutions telles que « histoire de », « style » et autres « », des passages par une négation dont est emblématique le conquérant « je sais pas » ou « je te dis pas », qui introduisent, dans l'énoncé des faits, une dimension de subjectivité, qui se démarque à la fois du simple constat, de la conclusion rationnelle universelle et de la doxa.